

Aux captifs, la liberté

Je suis membre depuis quatre ans de l'équipe d'aumônerie d'un Centre de détention (1). Y sont enfermées des personnes condamnées dont le reste de peine à effectuer est inférieur à six ou sept ans. Cinq cent cinquante hommes environ y cohabitent, souvent de jeunes adultes, musulmans pour une bonne moitié. Notre équipe compte trois personnes. Deux sont dites « animatrices d'aumônerie. » Elles viennent chacune une fois par semaine pour un échange avec des volontaires sur un souci du moment ou un passage biblique. Personnellement, je suis « aumônier bénévole », ce qui me donne la possibilité de me rendre dans les cellules et de rencontrer chacun « chez lui ». Nous assurons ensemble la célébration hebdomadaire à laquelle participent vingt ou vingt-cinq personnes.

Nous rencontrons d'abord la misère

Misère matérielle des indigents qui n'ont pas encore droit à l'allocation prévue pour eux ou l'ont dépensée d'un coup ; misère culturelle des analphabètes ; misère physique et psychique de ceux que la drogue ou la galère ont irrémédiablement abîmés ; misère affective des délinquants sexuels et de ceux qui ne voient plus leurs enfants ; misère sociale de ceux qui n'ont personne dehors ; misère morale quand l'horizon ne semble fait que d'arnaque, de drogue, d'alcool, de fric, de baise, de violence. Et tous ces jeunes de vingt/vingt-cinq ans de milieu populaire qui ont été plusieurs fois arrêtés et avouent cumuler dix ou douze ans de détention.

Ceux qu'on ne veut plus voir

Le poids trop lourd de la misère est insupportable à une société. Elle ne peut plus la voir, elle la cache et l'exclut dans les quartiers excentriques des banlieues, dans les fonds de campagne et dans les prisons. Tout se passe en effet comme s'il y avait des délits et des crimes moins bien supportés par la société que d'autres et les auteurs de ces derniers se retrouvent plus facilement en prison. Nous rencontrons certes des gens de toute classe sociale, mais ceux des milieux défavorisés y sont proportionnellement beaucoup plus présents. Sont-ils plus délinquants ? Ou leurs délits ne sont-ils pas plutôt moins supportés ?

Empêtrés dans le mal

Comment n'aurait-il pas la rage, celui qui se sent ainsi coincé et dans un tissu de misères et dans une prison, surtout si le tribunal s'est montré sévère et l'administration pénitentiaire maladroite : il s'est fait posséder ! La rage est une énergie et en cela elle est préférable à la déprime ou à l'assoupissement dans l'assistantat carcéral ou la drogue. Mais son énergie est destructrice des autres, dont on rêve de se venger ; de Dieu, qui ne fait rien et finalement de soi-même, le plus facile à atteindre. Cette rage, il nous faut souvent en recevoir l'expression en pleine face. Le mal du monde. L'enchaînement du mal. Mal commis, mal subi, le premier étant pour partie une façon de renvoyer, de se débarrasser du second. Il n'y a pas de coupable qui ne soit aussi victime. Les histoires personnelles sont souvent lourdes comme les conditionnements sociaux. Mais qui, pour arrêter ou freiner cette spirale ? Qui, pour bloquer le mal sur lui sans se détruire lui-même ?

Il y a aussi ce « je ne sais pas ce qui m'a pris » quand j'ai commis ce meurtre, cette violence. Qu'est-ce qui peut ainsi « prendre l'homme » ? Quelle est cette puissance qui dominerait sur lui ? Où trouver place pour la complicité de chacun, sa responsabilité, sa dignité et la possibilité d'un aveu ?

Sur ce fond sombre s'enchâssent des éclairs de lumière. Jacques, héroïnomane, sidéen, dépressif finit par reconnaître, à la fin d'une détention difficile, qu'on a bien fait de l'arrêter parce qu'il serait mort comme tous ses copains et va sortir lucide et pacifié. Bernard qui crie son innocence retrouve un peu de sérénité. Habib a cessé de fumer. Hassan me parle longuement de la remise de soi à Dieu. Lucien s'est confessé et prie régulièrement. Et tous les petits gestes d'entraide, d'encouragement, de dépannage, de soutien aussi réels que les rackets, les bagarres, les vols.

Envoyés pour annoncer aux captifs qu'ils sont libres

Un travail avec une psychologue nous a appris à laisser de côté toute curiosité et tout velléité de jugement et même au moins provisoirement tout désir d'aider, pour écouter. Moins ce qu'il raconte que lui qui raconte ; moins ce qu'il dit que lui qui dit sa souffrance, sa faiblesse, sa haine, son espoir, sa joie ; lui qui se dit en disant et racontant. Tout entendre ; quelques fois l'insoutenable, quelques fois l'Évangile, et quelques fois les deux ensemble. Et s'il nous gratifie, à la fin, d'un sourire ou d'un « tu reviendras », si nous avons le sentiment de laisser un homme un peu rasséréné, redressé, déjà un peu délivré et libéré, nous sommes contents de répondre un peu à la mission dévolue à l'Aumônerie catholique des prisons « *envoyée pour annoncer aux captifs qu'ils sont libres* ». Et nous essayons de rendre cette grâce car il est bien clair que ce résultat ne vient pas de nous.

Un compagnonnage

Ce mot semble finalement le meilleur pour dire ce que nous faisons : un bout de route avec certains d'entre eux. Rares sont ceux qui donnent des nouvelles à leur sortie. A chacun sa vie ! Mais nous croyons que, eux et nous, sommes accompagnés par un amour qui a pris corps en Jésus et qui nous permet de traverser, vivants, le mal. Être sauvé, c'est quelque chose !

Frère François MARCHAL
Prieuré Saint Luc ALLEINS (Bouches-du-Rhône)

(1) Les établissements pénitentiaires sont divers. Mais il y a deux genres principaux : Les Maisons d'arrêt, avant le jugement ou pour l'exécution des courtes peines ; et les établissements pour peine, pour faire sa peine : Centrale pour les longues peines, et Centre de détention pour les condamnés à six ou sept ans maximum.